

LE PRINCE EST SAUVÉ



I

Mlle Batoche. — David, si vous n'allez pas obliger cet insolent à me faire des excuses, vous n'êtes pas un monsieur.
David. — J'y vais, chérie.



II

Mlle Batoche. — Êtes-vous gravement blessé, David ?
David (d'une voix éteinte). — Oui ; mais, vous le voyez, je suis un monsieur...

Le Marchand de Marrons

On chercherait vainement, du premier au dernier échelon de l'échelle sociale, un être plus placide, plus pacifique, plus naïf, que ce paisible industriel qui nous arrive quand les hirondelles nous quittent : nous voulons parler du marchand de marrons.

C'est à lui, mieux qu'à personne, qu'on pourrait appliquer la locution proverbiale : "Il ne dit jamais un mot plus haut que l'autre", sauf cependant ceux : "I'brûlent, ces gros-là, i'brûlent" qu'il est obligé de faire entendre au loin.

C'est donc une véritable rareté, que de voir un marchand de marrons mis au violon pour ivresse, y faire un épouvantable vacarme, insulter les agents, et comparaître enfin en police correctionnelle à raison de ces faits.

Comme tous les marchands de marrons, Badoche ne connaît que le cabaretier à la porte duquel il est installé, les habitués de l'établissement et quelques-uns de ses propres clients. C'est ainsi que, parmi ces derniers, il connaissait Mlle Maria qui, chaque jour, venait lui acheter une assez forte mesure de marrons pour ses maîtres.

Ces préliminaires exposés, les explications de Badoche vont être sinon bien claires en langage de marchand de marrons, du moins faciles à démêler avec quelque attention.

M. LE PRÉSIDENT. — Il y a d'excellents renseignements sur votre compte ; vous êtes un brave homme, honnête, tranquille.

BADOCHÉ. — Ah ! je peux lever la tête, rien sur la conscience.

M. LE PRÉSIDENT. — Eh bien ! comment se fait-il que vous vous soyez enivré, que nous ayez fait du scandale au poste ?

BADOCHÉ. — Ah ! mon juge, que si j'avais assez d'esprit comme les auteurs qui composent les livres, qu'on en ferait un de mon affaire ; mon Dieu ! s'il est possible ! moi que je n'ai jamais rien eu avec personne, que me v'là ici comme un criminel.

M. LE PRÉSIDENT. — Un criminel, non ; mais enfin vous avez commis un délit.

BADOCHÉ. — Tout ça pour quarante sous que cette demoiselle m'avait filoutés.

M. LE PRÉSIDENT. — Quelle demoiselle ?

BADOCHÉ. — Mlle Maria, qu'elle était domestique dans une fameuse maison, monsieur, pour que ces personnes-là achètent tous les jours pour 10 sous de marrons.

M. LE PRÉSIDENT. — Eh bien, après ?

BADOCHÉ. — Elle payait toujours comptant, monsieur, si bien qu'un jour, elle me dit : je vous payerai ça demain avec les autres ; que le lendemain elle me dit qu'elle a oublié son argent, et puis le troisième jour, qu'elle avait beaucoup de provisions à faire et pas assez sur elle.

M. LE PRÉSIDENT. — Oui, enfin, elle est arrivée à vous devoir quarante sous ; après ?

BADOCHÉ. — Après, elle n'est plus revenue ; alors au bout de quinze jours, je me dis : faut que j'aille demander mes quarante sous, dont je dis au marchand de vins : je reviens tout de suite.

C'est bon, me v'là chez les maîtres de cette demoiselle : je dis : Salut, monsieur, madame, la compagnie, je viens pour les quarante sous ! Ils ne savaient pas rien de cette affaire-là, dont quand je leur ai contée, qu'ils me disent : "Maria n'est plus ici, nous lui donnions toujours de l'argent ; elle prenait à crédit et elle gardait l'argent, alors nous l'avons renvoyée."

Et ils ne veulent pas me donner mes quarante sous. Moi, je crie, je veux mon argent : le monsieur veut me mettre à la porte, je ne veux pas ; finalement qu'on se bouscule, on va chercher des sergents de ville et qu'on me fiche au poste. Moi, ça ne m'arrangeait pas, ayant mon charbon qui brûlait, et que je manquais la vente : alors je dis au chef de poste, s'il

pout faire envoyer un bout de billet, chez le marchand de vins dont je suis à sa porte, pour qu'il me réclame. Il veut bien, j'envoie un bout de billet et v'là, pas le marchand de vins, mais un de ses clients, vu qu'il n'avait pas le temps ; alors, il dit au chef de poste : "C'est le marchand de marrons, auriez-vous la complaisance de le lâcher, c'est un brave homme" ; c'est bon, on me lâche.

Alors, une fois dans la rue, v'là l'individu qui me dit : "Venez prendre un verre pour vous remettre." Je ne voulais pas, ayant mon charbon qui brûlait ; mais il me dit : "C'est l'heure de dîner, venez à mon petit gargon ; c'est moi que je régale. Alors, moi je veux bien ; nous allons dîner ; on boit pas mal, dont, après dîner, je l'emène prendre du café et puis du cognac ; après, lui, naturellement, paye une tournée chez un autre marchand de vins, moi, une autre un peu plus loin ; si bien qu'étant neuf heures du soir, et passant devant le bal de

la Reine-Blanche, il me dit : "Si nous allions pincer une petite danse. — Oh non, que je lui dis, j'ai mon charbon qui brûle et ma vente que je manque." Tout de même étant un peu gai, mais pas solide, je lui dis : Ça me ferait plaisir tout de même de danser, seulement j'ai tout qui me tourne et je tiens pas sur mes jambes. C'est bon, il me prend par le bras et nous v'là dans le bal. Quand je sens la chaleur, et tout le monde qui sautait, et la musique et le tapage, j'étais tout je ne sais comment et v'là que mon camarade me fourre dans une danse, et qu'est-ce que j'ai pour vis-à-vis ? Ma voleuse de marrons ! Alors je lui dit que je viens de chez ses maîtres et que je vais la faire arrêter. Là-dessus, elle me dit tout bas de ne pas crier, et qu'après la danse elle me donnera mes quarante sous.

Me v'là bien content, me disant : Cristi que j'ai bien fait de venir ici ! je vais avoir mes quarante sous ! Alors, après la danse, Mamselle Maria me prend par le bras et qu'elle me faisait des yeux d'un doux ! et des petits sourires... elle est très gentille, dont elle m'invite à la régaler de quelque chose. Moi étant très gai, et puis ces yeux qu'elle me faisait, j'avais la tête toute chavirée ; pour lors, je lui paye quelque chose.

M. LE PRÉSIDENT. — Voyons, arrivez donc au fait.

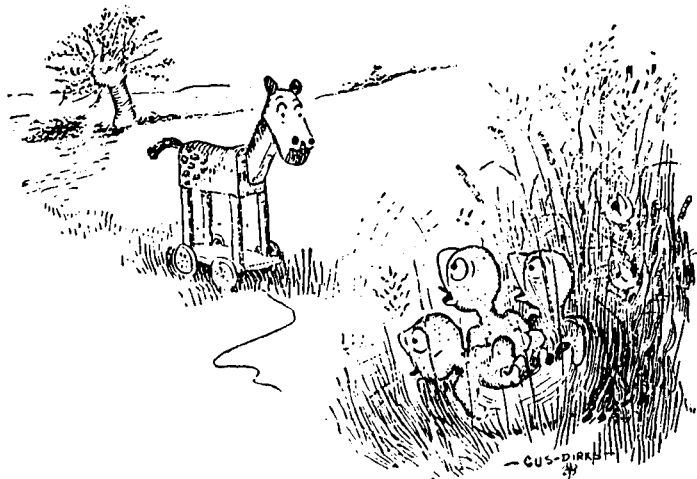
BADOCHÉ. — Ah ! monsieur ! voilà ; c'est qu'à partir de là, je ne me rappelle plus de rien du tout ; seulement que le lendemain matin, je me retrouve dans un autre poste, n'ayant plus ma montre, ni 30 francs que j'avais avant, et que les agents me disent qu'ils n'ont trouvé endormi sur un banc du boulevard de la Villette, à minuit et demi. C'est donc de là qu'il m'est venu une fureur, que c'est la première fois de ma vie, pensez : ma montre, 30 francs, mon charbon brûlé, la vente que j'ai manquée, et que je ne sortais pas des postes ; tout ça pour rattraper quarante sous, et que, la coquine, je suis sûr que c'est elle qui m'a volé ma montre et mes 30 francs ; qu'il me semble bien qu'elle m'a emmené avec elle, censé pour me donner mes quarante sous, et qu'elle me faisait des œils en coulisse...

M. LE PRÉSIDENT. — Enfin, vous reconnaissez avoir outragé les agents ?

BADOCHÉ. — Parce que je voulais m'en aller, pensant à mon commerce et qu'on ne devait pas savoir ce que j'étais devenu.

Ajoutez à l'énumération ci-dessus les 50 francs d'amende auxquels a été condamné le prévenu, et voilà ce qu'a coûté à notre marchand de marrons la tentative de recouvrement de ses quarante sous.

BON CŒUR



Le cheral de bois. — Pas besoin de vous égosiller... Je ne vous mangerai pas.